

AIN TOURISME
Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

AIN TOURISME

34 Rue du Général Délestraint
01 000 Bourg en Bresse

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AIN TOURISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 13 septembre 2021

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux comptes



Pierre Pégaz-Fiornet

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	134 218	132 044	2 174	13 151
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	11 586	5 085	6 501	9 756
	Autres immobilisations corporelles	320 723	236 982	83 741	81 481
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	10 000		10 000	10 000	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	476 528	374 111	102 416	114 388
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	92 806		92 806	31 207
	Autres créances	104 643		104 643	107 406
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	664 892		664 892	546 713	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	32 118		32 118	32 265
	TOTAL (II)	894 459		894 459	717 591
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 370 986	374 111	996 875	831 979
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				
	(3) dont à plus d'un an				
	ENGAGEMENTS RECUS				
	Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents				- autorisés par l'organisme de tutelle
	Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	4 618	6 326
	Total des fonds propres	4 618	6 326
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	329 414	323 088	
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	64 520	61 916	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	393 934	385 004	
Total des fonds associatifs	398 551	391 330	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	103 600	103 600	
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	103 600	103 600	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	43 762		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 486	142 915	
Dettes fiscales et sociales	197 333	169 196	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	63 143	9 437	
Produits constatés d'avance		15 500	
Total des dettes	494 724	337 049	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	996 875	831 979	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	4 617,56	6 325,84	
(1) Dont à moins d'un an	494 724	337 049	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	43 762		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	195	2 205
	Prestations de services	135 541	101 306
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 929 536	1 869 531
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	386	1 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 993	6 108
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	2 073 651	1 980 150
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 029 494	933 148
	Impôts, taxes et versements assimilés	62 266	63 200
	Rémunération du personnel	716 685	700 203
	Charges sociales	193 017	263 467
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	49 013	56 410
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	888	1 616
Total des charges d'exploitation	2 051 363	2 018 043	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		22 289	(37 893)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 020	2 000
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		1 020	2 000
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		23 309	(35 893)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	31 544	42 559
	Charges exceptionnelles	50 085	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(18 542)	42 559
Charges exceptionnelles	Impôts sur les sociétés	150	340
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	103 600	103 600
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	103 600	103 600
	TOTAL DES PRODUITS	2 209 816	2 128 309
TOTAL DES CHARGES		2 205 198	2 121 983
EXCEDENT ou DEFICIT		4 618	6 326
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 996 875 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 209 816 euros et un total charges de 2 205 198 euros, dégageant ainsi un résultat de 4 618 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

Présentation de l'association

Objet :

L'association AIN TOURISME a pour objet principal :

- Préparer et mettre en oeuvre la politique touristique du département au travers du schéma départemental de développement du tourisme de l'Ain ;
- contribuer au développement et au dynamisme du tourisme dans l'Ain afin d'en accroître les retombées positive.

Nature et périmètre des activités de l'Association :

Pour réaliser ces actions, elle organise sa mission d'accompagnement autour de 4 domaines de compétences :

- fédération et animation ;
- nformation ;
- ingénierie touristique ;
- promotion et communication.

L'ensemble de ces compétences est sollicité de façon concertée et rentre en synergie avec les autres acteurs intervenant sur le développement touristique.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien

	Mode	Durée
Logiciels et site internet	L	1 à 3 ans
Installations techniques	L	4 à 5 ans
Matériels et outillages industriels	L	4 à 5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	L	7 à 10 ans
Matériels de transport	L	3 ans
Matériels de bureau	L	3 ans
Matériels informatiques	L	3 ans
Mobiliers	L	5 à 10 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprises.

Engagement de fin de carrière

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.50 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : table TH-TF 00-02

Pour l'ensemble du personnel, les indemnités de fin de carrière estimées à 352 364 € se répartissent comme suit :

Règles et Méthodes Comptables

- A moins d'un an : 124 000 € ;
- De un à cinq ans : néant : 69 684 ;
- A plus de cinq ans : 158 680 €

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Couverture de l'IFC par un contrat d'assurance : 132 239 €

Faits caractéristiques de l'exercice

Crise sanitaire liée à la Covid-19 :

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31/12/2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

La situation reste évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers à la date d'arrêté des comptes. A ce jour, l'association n'est pas en mesure de chiffrer, l'impact précis à moyen ou long terme de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Eu égard à ces mesures et à la situation à la date d'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Autres éléments significatifs :

L'association a reçu une subvention complémentaire de 50 K€ du Conseil Départemental. Cette subvention a été utilisée de la manière suivante :

- Etudes : 20 K€ ;
- Investissements : 30 K€

Autres informations

Néant.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	129 335		4 883			134 218
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	129 335		4 883			134 218
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	11 586					11 586
Instal., agencement, aménagement divers	103 041					103 041
Matériel de transport	55 642		16 034			71 676
Matériel de bureau, informatique et mobilier	139 200		16 124		9 317	146 007
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	309 468		32 158		9 317	332 309
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	10 000					10 000
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000					10 000
TOTAL	448 803		37 041		9 317	476 528

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	116 184	15 860		132 044
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 184	15 860		132 044
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 830	3 255		5 085
	Autres instal., agencement, aménagement divers	73 613	9 422		83 035
	Matériel de transport	24 884	10 662		35 547
	Matériel de bureau, mobilier	117 904	9 813	9 317	118 400
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	218 232	33 153	9 317	242 067	
TOTAL		334 416	49 013	9 317	374 111

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	92 806	92 806	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 947	3 947	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	45 041	45 041	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	55 656	55 656	
	Charges constatées d'avance	32 118	32 118	
	TOTAL DES CREANCES		229 567	229 567
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	43 762	43 762		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	190 486	190 486		
	Personnel et comptes rattachés	89 027	89 027		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81 874	81 874		
	Impôts sur les bénéfices	9 771	9 771		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 661	16 661		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	63 143	63 143		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		494 724	494 724		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	6 326	4 618	6 326	4 618
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	323 088	6 326		329 414
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	61 916	34 148	31 544	64 520
Provisions réglementées				
TOTAL	391 330	45 091	37 870	398 551

Fonds dédiés

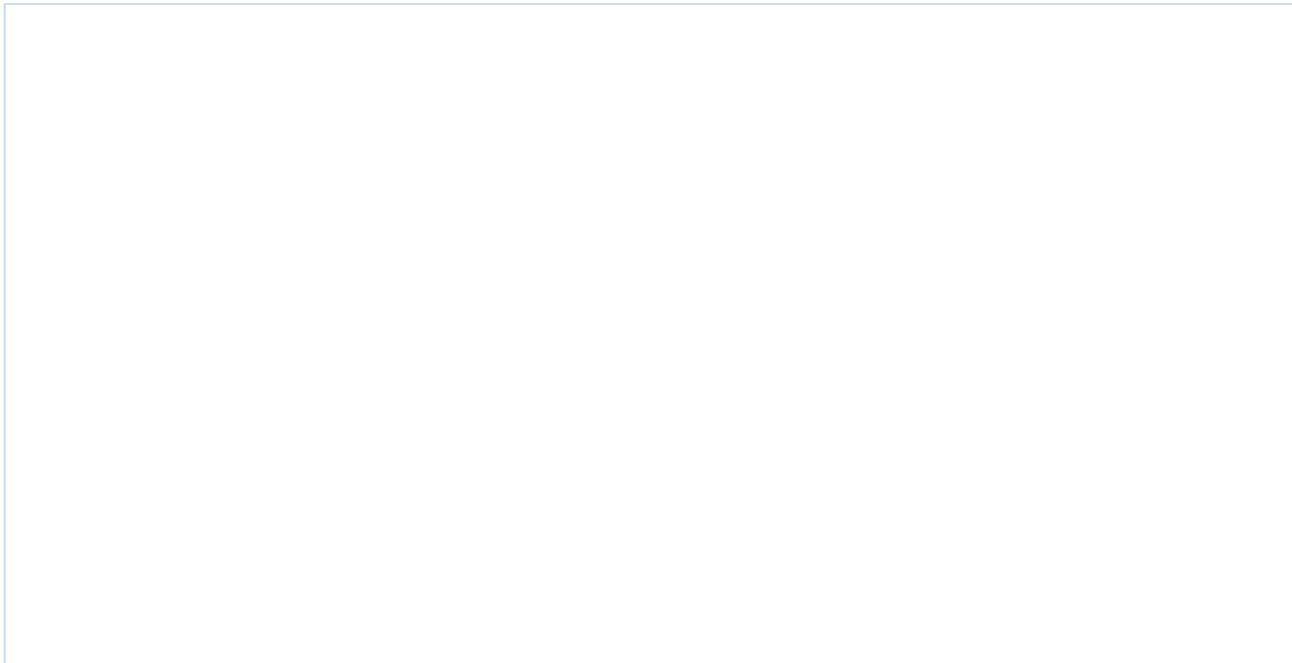
Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions départementales	103 600		103 600	207 200
Totalisation	103 600		103 600	207 200

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 320	27 594	14 726	53,37
Dettes fiscales et sociales	133 275	108 692	24 583	22,62
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 200		1 200	
TOTAL	176 795	136 286	40 509	29,72

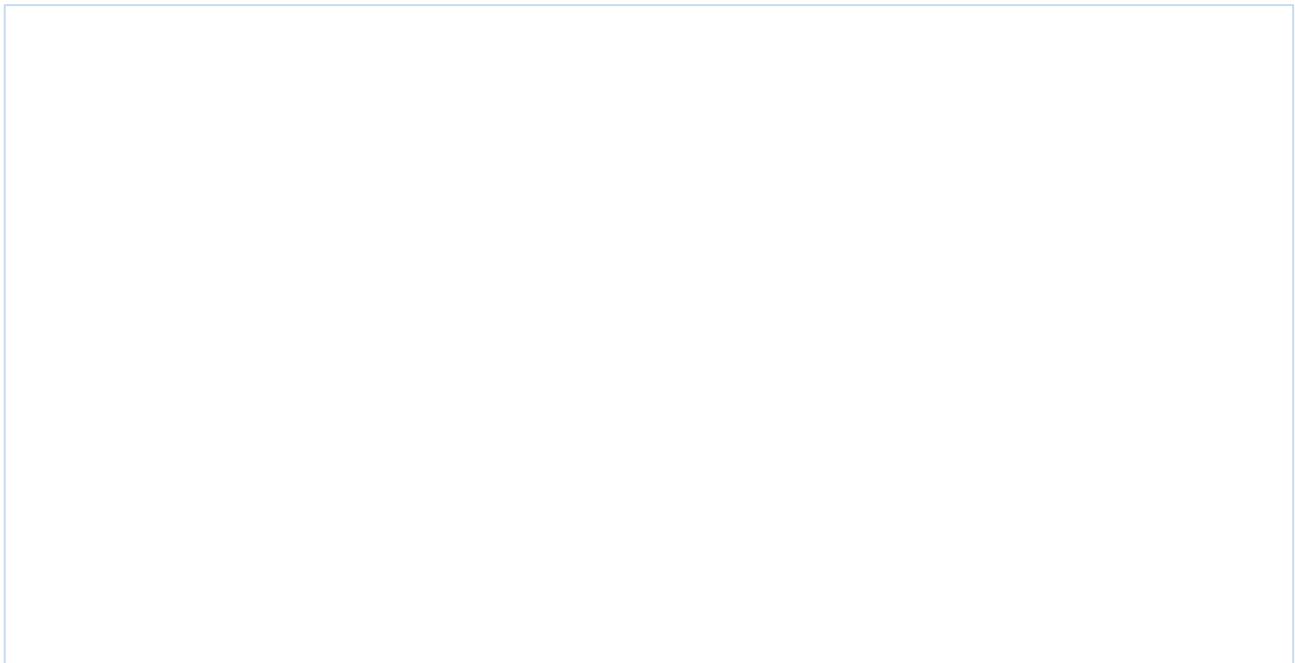
Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		23 596	(23 596)	100,0
Autres créances	53 208	61 775	(8 568)	-13,87
TOTAL	53 208	85 371	(32 164)	-37,68



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	32 118	32 265	(146)	-0,45
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	32 118	32 265	(146)	-0,45



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	103 600	119 100	(15 500) -13,01
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	103 600	119 100	(15 500) -13,01

Les produits d'exploitation constatés d'avance se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance		15 500
Fonds dédiés	103 600	103 600
Total	103 600	119 100

Engagements financiers

	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagements d'indemnité de fin de carrière		352 364	
		352 364	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		352 364	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			